SEANCE DU 24 OCTOBRE 2024

Le Maire certifie que les conseillers municipaux sont convoqués ce jour par lettres individuelles et qu'un avis de cette réunion est affiché à la porte de la Mairie.

Ordre du jour :

- **DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT– DCM à prévoir**
- **CREATION EMPLOI PERMANENT DCM à prévoir**
- **DENOMINATION DE VOIE ET LIEU DIT – DCM à prévoir**
- **DECISION MODIFICATIVE – DCM à prévoir**

- QUESTIONS DIVERSES

Le 25.10.2024

Le Maire, LAFAYE Christian

PROCES-VERBAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT LEON –
SEANCE ORDINAIRE DU 24 OCTOBRE 2024

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LAFAYE Christian, Maire.

Présents : LAFAYE CHRISTIAN - FRADIN CLAUDINE – DAVIAU ANNIE – HUMBLOT PAULA – VAUDELIN ADELE – TALON LAURENT – DEVAUX SYLVAIN - VALENTE DE SOUSA CAROLE
Excusés : JULLIEN FRANCOIS – FALCHETTO NATHALIE – GENOUD THIERRY
Absents : MINARD PIERRICK – PROT MARIE-NOËLLE – REVARDEAU BASTIEN

A été nommé (e) Secrétaire de séance : DEVAUX SYLVAIN

Nombres de Membres		Date de convocation : 14.10.2024
En exercice	présents	Nombres de suffrages exprimés
14	8	Pour : 8 Contre : Abstentions : Quorum : 8

DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT - Délibération n°42/2024

Demande subvention au département pour l'opération cimetière :
-Devis Carrières Viallet pour gravillons : 1 667€16 HT soit 2 000€59 TTC
-Devis Logitud pour logiciel cimetière : 7 126€00HT soit 8 326€20 TTC

Demande de subvention au Département 50% : 4 396€58

Nbre de votants	Vote Pour	Vote Contre	Abstentions
8	M.LAFAYE Mme FRADIN Mme DAVIAU Mme HUMBLOT Mme VAUDELIN M.TALON M.DEVAUX Mme VALENTE DE SOUSA		

CREATION EMPLOI PERMANENT – Délibération n°43/2024

Conformément à l'article L 313-1 du Code général de la fonction publique les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de celle-ci. Il appartient au conseil municipal, de créer un emploi permanent.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DECIDE

- **De créer un emploi permanent de rédacteur principal de 2ème classe pour la fonction de secrétaire de mairie, pour une durée hebdomadaire de 35 h, le recrutement est ouvert aux fonctionnaires et à défaut aux agents contractuels en vertu des articles L332-8 du code général de la fonction publique *(les créations d'emploi ne nécessitent pas de saisine du comité social territorial)***

Nbre de votants	Vote Pour	Vote Contre	Abstentions
8	M.LAFAYE Mme FRADIN Mme DAVIAU Mme HUMBLOT Mme VAUDELIN M.TALON M.DEVAUX Mme VALENTE DE SOUSA		

DENOMINATION DE VOIE ET LIEU DIT –Délibération n°45/2024

Par délibération du 26 mai 2003, le Conseil Municipal a validé le principe de procéder au nommage et au numérotage des voies et lieux dits de la commune, et autorisé l'engagement des démarches préalables à leur mise en œuvre.

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies, places et lieux-dits de la commune.

La dénomination des voies communales et privées ouvertes à la circulation est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Il convient, pour faciliter la fourniture de services publics, tel que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses des immeubles. Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des voies, il est demandé au Conseil Municipal :

-de valider les noms attribués à l'ensemble des voies communales et privées ouvertes à la circulation et lieux-dits (liste en annexe de la présente délibération) ;
-d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
-d'adopter les dénominations suivantes (voir tableau annexé à la délibération).

Nbre de votants	Vote Pour	Vote Contre	Abstentions
8	M.LAFAYE Mme FRADIN		

	Mme DAVIAU Mme HUMBLOT Mme VAUDELIN M.TALON M.DEVAUX Mme VALENTE DE SOUSA			

DECISION MODIFICATIVE N°3 –Délibération n°44/2024

OP 370 – réfection terrain de tennis
Article 212 : -2000

Op 372- Cabinet médical
Article 231 +990

Op 365 -Equipements techniques
Article 231 + 1010

QUESTIONS DIVERSES

-Téléthon
-Mutualisation salarié
-Maison rue du cropichot
-Travaux église
-Location studio par le Petit Poucet du 1er avril au 31 octobre
-Demande de remettre gommette sur le tableau « Petit Poucet »
-Bail musette
-Questionnaire projet logements intergénérationnels
-Signature vente terrain pré blondin le 20 novembre

Date de la prochaine réunion : Jeudi 28 novembre à 19h00